Image not found or type unknown

Refus renouvellement titre étrangers malades

Par **chair bouchta**, le **06/03/2017** à **07:34**

Mes parents arrivés 2007 visa court séjour.ascendant français refusé.carte temporaire étrangers malades annuelle depuis 2010(préfecture de Lille). Renouvellement refusé 2017.sois existant pays origine et attaches familiales là bas.dossiers passés ars novembre 2016 et refus février 2017.ma mère née 1930 dialysée avec pension aah. Mon père né 1940,contrôle périodique cancer.ils sont coincés.pas d'aah pour payer loyer et manger. Merci d'avance

Par **youris**, le **06/03/2017** à **07:57**

bonjour,
voyez avec le consulat du pays de vos parents.
il appartient au consulat d'un pays d'aider ses concitoyens en difficulté, ce n'est pas à la france de le faire.
selon le code civil français, vous avez un devoir de secours envers vos parents.
un étranger peut percevoir l'A.A.H s'il possède sa résidence en france et est en situation régulière.
salutations

Par **chair bouchta**, le **07/03/2017** à **21:54**

Merci youris pour ton intérêt pour ma question. Certes mes parents sont de nationalité étrangère, mais ils ont 31 descendants de nationalité française et ça peut aider pour pour rappeler l'art 8 de la convention européenne de sauvegarde...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés